Le Courrier de Tychique

Correspondance à adresser à M. Jean Marc Chabanon 168. Route du Grobon – 01400 – Châtillon-sur-Chalaronne

N°307

« Le plus grand dérèglement de l'esprit c'est de voir les choses, telles qu'on voudrait qu'elles soient, et non pas telles qu'elles sont en réalité. »

Bossuet « Traité de l'amour de Dieu et de soi-même »

Dimanche 25 octobre 2009 XXI^{ième} Dimanche après la Pentecôte Fête du Christ-Roi

Le Cardinal Achille Liénart : l'un des principaux « moteurs » de Vatican II !

A la veille des discussions doctrinales qui vont débuter entre le Vatican et la Fraternité St Pie X, il est bon de revenir sur les conditions dans lesquelles prit naissance le tsunami conciliaire. Car tout était préparé minutieusement et depuis longtemps. Et c'est bien sur les conséquences de ce funeste Concile que vont porter les discussions.

Parmi les neuf principaux responsables du désastre, on trouve le Cardinal Achille Liénart, qui s'illustra dés l'ouverture des sessions. C'est lui, en effet, qui se fit leur interprète, demandant au Cardinal Tisserant, président de la première séance, la permission de prendre la parole. Permission qui lui fut refusée comme contraire à la procédure prévue. Ne tenant aucun compte de ce refus, et rompant la légalité, il s'empara alors du micro et lut une déclaration – aux applaudissements de l'assemblée – remettant en cause tout le lent travail des commissions préparatoires, auxquelles Mgr Lefebvre avait activement collaboré. Ce geste fut considéré comme un véritable coup de force par la Presse aux aguets, coup de force par lequel le Cardinal « infléchissait la marche du Concile et entrait dans l'histoire » ! (in « lota Unum » p. 79) Mieux même, il fut considéré comme l'« initiateur et ordonnateur du Concile Vatican II qui lui donna une stature internationale. Par son intervention à la première séance en 1962, l'évêque de Lille engagea résolument l'Eglise dans la voie des réformes ».

Mais qui était donc ce curieux personnage?

Un des fidèles lecteurs de ce « *Courrier* » nous l'apprend! Dans un long message, dont je le remercie, il précise que, alors qu'il résidait à Lille, diocèse du cardinal Liénart, son fils aîné, né en 1973 y fut baptisé par le Chanoine Descornets, décédé depuis. D'une grande culture religieuse, ce « *saint homme* » (comme il l'appelle) consacrait six après-midi entières par semaine, à entendre les confessions dans son confessionnal à la cathédrale N.D. de la Treille. Resté fidèle à la messe de son ordination – il était déjà d'un âge avancé à cette époque – il avait obtenu de l'évêché l'autorisation de célébrer cette messe, « *sine populo* », dans sa salle à manger qui ne pouvait accueillir qu'une vingtaine de personnes. Tout ce qui suit m'a été rapporté par ce lecteur, qui le tient, lui même du chanoine Descornets.

Sa réputation était telle que, sentant sa fin proche, le cardinal Liénart manda ce chanoine pour se confesser avant de comparaître devant le souverain Juge, et d'éviter les flammes éternelles de l'enfer, qu'il avait de bonnes raisons de redouter. Et le moribond, bien tardivement repentant, mais vivant ses heures ultimes dans un entourage mondain qu'il s'était pris à rejeter, demanda à son confesseur qu'il fasse en sorte que sa mémoire ne soit pas auréolée de prétendus mérites, et que, en rendant publique sa vie cachée véritable, sa réputation glorieuse puisse être détruite... Le chanoine avait donc été, non seulement autorisé, mais prié par son illustre pénitent d'enfreindre la sainte obligation du secret de la confession. Toutefois, soucieux d'éviter un scandale pour l'Eglise, il se contentait de dire une simple phrase qui fit le tour de France des auteurs catholiques, sans que les sources en soient révélées : « Vous savez, sur son lit de mort, le cardinal A .L. a dit que, pour lui, à vues humaines, l'Eglise était perdue. » Mais le chanoine était prudent. Il tenait à conserver son confessionnal (avec chauffage électrique intérieur, en raison de son grand âge) et, surtout, la seule messe tridentine légalement autorisée dans le diocèse, accessible à quelques rares privilégiés. Il n'en disait donc pas plus. Mais il était bien plus disert en privé, et c'est ainsi que mon lecteur vient de me révéler ce qui suit, l'ayant entendu de la bouche même du chanoine qu'il connaissait bien.

Achille Liénart était entré en loge à l'âge précoce de 17 ans. Il entra donc « *maçon* » au séminaire. Son ascension fut rapide – il devint à 44 ans le plus jeune évêque de France – et lorsqu'il eut atteint un grade jugé suffisant il fut directement initié au 30^{ième} grade de « *Chevalier Kadosh* », conformément aux règles de la maçonnerie qui veulent que tout curé, chanoine, prieur ou abbé

atteigne directement ce grade hiérarchique en raison du fait que c'est le premier des grades ayant commerce avec le diable dans l'exercice institutionnel de sa fonction maçonnique. Il avait alors 27 ans.

Les trois objectifs majeurs du Concile Vatican II.-

Le chanoine Descornets révéla aussi ces objectifs, tels que le cardinal les lui indiqua aux portes de la mort. Mon lecteur affirme donc les avoir appris de cette « source sûre ».

Il est vrai qu'Achille Liénart passait pour « l'un des plus importants parmi les évêques libéraux qui souhaitaient un assouplissement de la discipline, de la liturgie et de la théologie » (« Wikipedia ») Un simple assouplissement ? ... Non, évidemment ! Une révolution dans l'Eglise.

Le premier de ces objectifs était d'opérer une rupture quant à la messe qui, sans être véritablement invalide dans sa forme nouvelle, pouvait le devenir effectivement par défaut d'intention du célébrant. L'objectif était d'autant plus facile à atteindre qu'il prenait en compte la dissolution du contenu des études sacerdotales provoquant, à terme, ce défaut d'intention. Progressivement les célébrants allaient cesser de croire à la valeur propitiatoire du Saint Sacrifice, n'y voyant plus qu'un « mémorial » ou un « repas sacré ». A cela s'ajoutent les péchés de la chair que les prêtres coupables ne confessaient pas, célébrant ainsi une liturgie sans intention de consacrer... pour ne pas aggraver leur cas. Il y a quelques années l'archiprêtre Pierrot (prêtre tradi décédé du diocèse de Bordeaux) raconta à mon lecteur cette anecdote. Ayant pris un auto-stoppeur qui lui semblait avoir « une gueule de curé » celui-ci lui fit cette curieuse confidence : « Je sors d'une retraite ! Ça m'a fait du bien ! Il y avait 38 ans que je ne m'étais pas confessé. » Aussi célébrait-il ... sans intention de consacrer !

Le deuxième objectif avoué par le cardinal consistait à rompre la succession apostolique en modifiant le rituel du sacre épiscopal. Le pouvoir juridictionnel des futurs évêques devait être maintenu sans aucune ambiguïté, car il fallait absolument conserver la structure ecclésiale, mais il en était tout autrement du pouvoir d'ordre. Et l'on observa la même manœuvre que pour la célébration de la messe. Le nouveau rituel introduisait une formule de consécration qui n'était pas intrinsèquement invalide, bien qu'ambiguë et portant à douter, mais, progressivement, une dissolution de l'intention des consécrateurs allait s'instaurer et finir par devenir effective en moins d'un demi-siècle... L'objectif allait donc être atteint : à terme la succession apostolique allait être rompue sans même que l'on s'en aperçoive.

D'où l'absolue nécessité de <u>conserver nos évêques</u> restant en cela fidèle à Mgr Lefebvre dont le combat défensif était, rappelons-le : sauver la messe ; sauver le sacerdoce ; sauver la succession apostolique !

<u>Le troisième objectif</u> découle tout naturellement des deux précédents : **la corruption de l'épiscopat.**! Contraints par conformisme, par pression morale (et même politique parfois) d'accomplir des actes contraires à leur conscience, ils se trouveraient privés des grâces du Saint-Esprit... leur ministère devenant alors dépourvu d'effets sanctifiants.

N'oublions surtout pas que ce plan satanique a été concocté par d'authentiques théologiens! Ils savaient ce qu'ils faisaient et comment il fallait le faire.

Simple coïncidence ? ...

C'est le 11 octobre 1962 que Jean XXIII prononça le discours d'ouverture du Concile. Mais c'est le <u>13 octobre</u> que le cardinal Liénart provoqua l'incident qui allait faire basculer le Concile dans son acheminement vers la rupture avec la Tradition. Le 13 octobre, c'est évidemment la date anniversaire du grand miracle de Fatima et de la chute – ô combien symbolique – du soleil... Simple coïncidence ? ...

Et puis : le rejet de la demande de la Très Sainte Vierge Marie !

Tous les évêques du monde entier se trouvaient réunis au Vatican pour le Concile. Rien n'était plus facile et plus opportun que de répondre à la demande de la Très Sainte Vierge faite à Fatima le 13 juillet 1917 : la Consécration de la Russie à son Cœur Immaculé par le pape en union avec tous les évêques.

Il n'en fut rien! On ne peut pas ne pas voir là un rejet de cette demande! Et l'on voit bien, aussi, qui en a été réellement la cheville ouvrière!

Que peut-il y avoir à rectifier, à corriger, dans ce Concile dont l'instigateur suprême s'affiche avec autant d'audace ?